



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pays-d'Enhaut

Le préfet Pierre Henchoz fait valoir ses droits à la retraite

M. Pierre Henchoz, préfet du district du Pays-d'Enhaut, a fait valoir ses droits à la retraite. Agé de 62 ans prochainement, il quittera ses fonctions le 28 février 2006, après quelque 12 ans d'activité au service de son district et du Canton.

Nommé par le Conseil d'Etat à la charge de premier magistrat de son district le 1er avril 1994, M. Henchoz exerçait alors le métier d'agriculteur.

Originaire de Rossinière, marié et père de deux filles, M. Henchoz a suivi l'école d'agriculture de Hondrich (Spiez), puis celle de Marcelin, avant de compléter cette formation par une école de commerce à Berne.

Avant d'être nommé à la charge de préfet, M. Henchoz a assumé de nombreuses activités sur le plan communal et régional. Ainsi, il a été conseiller communal de 1965 à 1985, dont deux ans comme président du Conseil, et plusieurs fois président de la commission de gestion. Dès 1985, il a été municipal, puis vice syndic. M. Henchoz a également été inspecteur du bétail et des viandes pendant de nombreuses années, membre du comité de l'ADPE (association pour le développement du Pays-d'Enhaut) et membre du conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Epargne de Château-d'Oex.

En sa qualité de préfet, il a aussi été délégué par le Corps préfectoral auprès de la commission Gest'Alpe et nommé par le Conseil d'Etat auprès de la commission cantonale pour la protection de la nature. Il s'est engagé au niveau régional, par exemple en présidant l'Association santé du Pays-d'Enhaut, ou en étant membre du

comité "Hôpital du Pays-d'Enhaut ", et du comité ADPE (Association développement du Pays-d'Enhaut).

Le Conseil d'Etat remercie M. Henchoz de son engagement au service du Canton et de son district et lui souhaite la meilleure retraite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 octobre 2005

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRE, Eric Golaz, chef du Service des communes et des relations institutionnelles, 021 316 45 45
Pierre Henchoz, Préfet du district du Pays-d'Enhaut, 026 557 30 21